



Communauté de l'Auxerrois
A l'attention de la Direction Stratégie,
Aménagement du territoire et mobilités
6bis, place du Marechal Leclerc
BP58
89010 Auxerre Cedex

A Auxerre, le 13 octobre 2023

Objet : Modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de Venoy
Ref : JNL/NL - 2023/2023

Monsieur le Vice-Président,

J'ai bien pris note de votre courrier daté du 25 septembre 2023 relatif à une demande d'avis sur le projet d'évolution du PLU de Venoy.

Après analyse avec mes services des pièces constitutives du dossier disponible sur le site internet de l'agglomération Auxerroise, je vous indique que je n'ai pas d'observations à vous formuler.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur Bonnefond, mes sincères salutations.

Le Président
Jean Noël LOURY